



## Que faire ? ma mère a surement pris sur mon compte.

Par **delphine\_97419**, le **10/08/2008** à **23:00**

Depuis petite, ma mère avait ouvert un compte livret A pour moi dans une banque. Elle devait mettre de l'argent dessus quand elle le pouvait pour mon avenir (ce que fait la plupart des parents) et puis quand je recevais de l'argent pour les fêtes avec la famille, je lui confiais afin qu'elle le mette sur mon compte. J'étais la première petite fille de la famille, pour les fêtes en argent j'étais gâté.

Je lui faisais confiance, c'est ma mère tout de même.

A mes 18 ans, j'ai reçu un courrier de la banque au sujet de mes 18 ans, et il y avait un relevé de compte.

A ma grande surprise, j'avais 50€ sur mon compte. Où sont passées tous cette argent ? Ele m'a répondu qu'elle avait eu besoin donc elle a "pioché" dans mon compte.

Je voudrais savoir s'il y a un moyen pour connaitre la somme que j'aurai dû avoir sur mon compte à mes 18 ans si elle n'avait pas "pioché" dedans ?

Il n'y a pas de moyen pour qu'elle me rembourse. D'accord elle me dit que c'était pour la nourriture etc... mais bon elle aurait pu remettre l'argent en place quand même.

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

J'ai 21 ans maintenant.

Je n'ai rien cherché avant parce que je n'en avais pas besoin mais maintenant oui.

Par **Visiteur**, le **10/08/2008** à **23:09**

Bonsoir,

Il vous faut obtenir les relevés de comptes auprès de l'établissement concerné.  
S'agissant d'un livret, il ne devrait pas y en avoir énormément mais n'hésitez pas à demander un devis pour le coût.

Bien cordialement

Par **Marion2**, le **10/08/2008** à **23:14**

Votre mère doit avoir les relevés de compte (ou votre livret). Si elle ne vous les donne pas, vous prenez rendez-vous avec le conseiller juridique de votre banque et vous lui demandez un récapitulatif complet de opérations effectuées sur votre compte.

Cordialement

Par **Marion2**, le **10/08/2008** à **23:15**

Excusez moi pragma, je n'avais pas vu que vous aviez répondu avant moi.

Bien cordialement

Par **delphine\_97419**, le **11/08/2008** à **00:04**

Je vous remercie de votre réponse aussi rapide.

Je me renseignerai auprès de ma banque.

J'espère que je n'aurais pu mauvaise surprise de sa part.

Au revoir.